

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1067 rendant exécutoires six délibérations de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale

n° 1067

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 octobre 1960

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro
31 octobre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 5 octobre 1960 : — N° 167 autorisant le Chef du Territoire à acquérir une parcelle de terrain appartenant à la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale ; — N° 168 accordant une concession provisoire à la Compagnie des Messageries Maritimes ; — N° 169 accordant une concession définitive à M. Abdou Rahman Djama Hassen ; — N° 170 accordant une concession définitive à la Société Française des Pétroles de Somalie ; — N° 171 accordant une concession définitive à la Standard Vacuum Oil Company (East Africa) ; — N° 172 accordant une concession provisoire à M. Fernando Manni. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, J. COMPAIN.